

Caroline Blondy

Le tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Caroline Blondy, « Le tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 230 | Avril-Juin 2005, mis en ligne le 01 avril 2008. URL : <http://com.revues.org/index243.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux

<http://com.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://com.revues.org/index243.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Caroline Blondy

Le tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société)

Pagination originale : p. pp.153-188

- 1 La Polynésie française, ensemble « pluriarchipélagique » situé au cœur du Pacifique sud, fait partie de ces îles tropicales qu'on croirait « inventées » pour le tourisme (Vigneron, 1998). Le tourisme est effectivement l'une des ressources économiques principales de cet espace insulaire dont l'économie depuis la période coloniale a connu des cycles successifs : cycle du coton profitant de la Guerre de Sécession aux États-Unis, de la vanille, de la nacre, du coprah, du Centre d'Expérimentation du Pacifique, et aujourd'hui de l'exploitation de l'« or bleu », c'est-à-dire du lagon, à travers la perliculture et le tourisme.
- 2 Le tourisme en Polynésie française est, dans l'imaginaire collectif, associé aux plages de sable blanc ¹, aux cocotiers, aux vahine ², aux fare ³ sur pilotis dominant un lagon aux eaux turquoises, aux resorts ⁴ luxueux, etc. Cette image touristique s'adresse souvent à des touristes ayant un budget conséquent pour assumer le coût très élevé de l'acheminement, de l'hébergement, des déplacements et des activités sur place. En effet, cette destination touristique représente souvent le voyage d'une vie. Ainsi, le tourisme polynésien est considéré comme un « tourisme de luxe ». Cette appellation est néanmoins assez « politique » : il semble qu'elle permette de justifier une tarification parfois « outrageusement » élevée. Par ailleurs, elle a tendance à occulter d'autres éléments de l'espace touristique polynésien, dont les formes d'hébergement dites « chez l'habitant ». Cette dernière profite de l'image très forte et généralement justifiée de la tradition d'accueil à la polynésienne. L'accueil par de belles vahine, au son des ukulélés ⁵, offrant des colliers de fleurs est un cliché très souvent véhiculé par les catalogues des agences de voyage parlant de Tahiti. Cette tradition d'accueil est une des composantes du mythe tahitien lentement construit à travers les récits de voyages des circumnavigateurs, des missionnaires et les œuvres des artistes ayant vécu ou séjourné en Polynésie. Ils brossèrent un tableau où la nature est généreuse, abondante, où les femmes sont belles et « accueillantes ». Lors d'un entretien, Homer Morgan, d'origine anglo-saxonne, patron d'une agence de voyage réceptive de Tahiti et ancien directeur d'hôtel à Tahiti, témoigne de cette hospitalité légendaire à travers le récit de son tour de Tahiti à bicyclette réalisé en 1949. Durant son périple, il fit des haltes de quelques jours auprès de familles rencontrées qui l'invitèrent. Il mit plus de trois semaines pour faire le tour de l'île allant de maison en maison. Cette anecdote traduit ce sentiment d'avoir été bien accueilli qui est très fréquent dans le discours des touristes. Néanmoins, cet accueil est sans doute moins systématique et fait parfois l'objet d'une « mercantilisation ».
- 3 Pourquoi s'intéresser à l'hébergement « chez l'habitant » ? Il repose sur des logiques différentes : en principe tenu par des « locaux », il devrait permettre aux touristes de découvrir la vie, la culture, les modes de vie des Polynésiens. À l'inverse, les grandes chaînes hôtelières internationales proposent une prestation assez standardisée focalisant plus sur l'aspect bulle de luxe dans un espace tropical insulaire ⁶. Parmi les nombreuses questions que l'on peut se poser sur cette forme d'hébergement, notre but ici sera de répondre essentiellement aux interrogations soulignant le jeu d'acteurs et de lieux qui est à l'origine de sa mise en place. Le tourisme, pour reprendre une définition élaborée par l'équipe de recherche Mobilité,

Itinéraires, et Territoires (MIT), est un « système d'acteurs, de pratiques et de lieux qui a pour objectif de permettre aux individus de se déplacer pour leur récréation hors de leur lieu de vie habituel, en allant habiter temporairement d'autres lieux. C'est une des formes de récréation, avec les loisirs » (MIT, 2003). Il existe trois types d'acteurs : les touristes, les acteurs entrepreneurs (les « hébergeurs », les prestataires d'activités et d'animation, les agences de voyages, les producteurs de voyages, les transporteurs) et les acteurs publics ou institutionnels. Notre propos s'attachera tout particulièrement aux acteurs privés que sont les touristes et les prestataires d'hébergement.

4 Notre étude en Polynésie française portera sur deux îles en particulier : Tahiti et Moorea, îles hautes de l'archipel de la Société. Des références à d'autres îles, notamment Tikehau, atoll de l'archipel des Tuamotu, pourront être faites. Ces trois îles ont fait l'objet d'une enquête de terrain et seront au centre de la réflexion.

5 Nous montrerons tout d'abord que l'hébergement « chez l'habitant » est une réalité complexe dans ses formes et sa définition. Il tient une place non négligeable dans le tourisme polynésien. Puis, nous identifierons les « hébergeurs », acteurs entrepreneurs privés, à l'origine de cette forme d'hébergement, et enfin, la clientèle sans qui cette activité n'aurait pas de raison d'exister.

La place de l'hébergement « chez l'habitant » dans le tourisme polynésien

6 Derrière cette appellation d'hébergement « chez l'habitant », se cache une réalité aux contours flous. La définition varie selon les regards. Une tentative de définition doit être avancée avant de déterminer sa place dans l'hébergement touristique polynésien et son rôle dans l'expansion de l'espace touristique polynésien.

Qu'est-ce que l'hébergement « chez l'habitant » en Polynésie française ?

Une notion aux contours flous

7 Sous l'appellation hébergement « chez l'habitant », diverses formes d'hébergement sont recensées : pensions de famille, chambres d'hôtes, gîtes d'hôtes, fare d'hôtes, petits hôtels familiaux, dortoirs, campings chez l'habitant, meublés de tourisme, etc.

8 D'après les définitions, présentes dans le tableau 1, fournies par la Fédération Haere Mai ⁷, la distinction entre toutes ces formes porte essentiellement sur la capacité d'accueil et le service de restauration.

9 Ces deux critères sont intéressants mais non suffisants pour plusieurs raisons. D'une part, les nuances sont souvent subtiles entre une chambre d'hôtes, une pension de famille et un petit hôtel familial, ou encore entre un gîte ou un fare d'hôtes, et un meublé. La distinction tient aussi à la taille, à la localisation de cet hébergement par rapport au logement des propriétaires et aux prestations proposées (restauration mais aussi activités). Par exemple, le fare d'hôtes est généralement un bungalow construit sur la propriété du prestataire, non loin de son habitation. L'hébergement est donc indépendant, à la différence de la chambre d'hôtes où la chambre est généralement dans la maison habitée par le propriétaire. En outre, l'appellation hébergement « chez l'habitant » est parfois abusive. Certains prestataires n'habitent pas sur le site. D'autre part, la définition de ces types d'hébergement est très aléatoire. Pour un même « produit », les prestations peuvent être très différentes d'un « hébergeur » à l'autre. Certaines chambres d'hôtes proposent la demi-pension ou la pension complète, tandis que d'autres offrent seulement le petit-déjeuner. Quelques rares structures portent même le nom de pension de famille alors qu'aucun repas n'est proposé !

10 Il existe également de très grosses différences entre les hébergements en terme de qualité de la prestation vendue. Certaines structures sont de véritables petits resorts en miniature offrant un

confort et des conditions de séjour proches de celles d'un hôtel alors que d'autres offrent un service « minimum » de logement : il y a un monde entre la pension de famille aux bungalows fraîchement construits donnant sur une piscine et le lagon à l'horizon et un dortoir ou un camping !

11 Il y a donc une réelle difficulté à définir précisément ce que l'on entend par hébergement « chez l'habitant » au seul regard des prestations. Si l'on se place du côté des touristes rencontrés, il semble que dans leur discours, plus qu'une simple prestation ou forme de logement, l'hébergement « chez l'habitant » se définit par un état d'esprit de convivialité, et une relation « hébergeurs »/client qui évite l'anonymat ou « l'association d'un client à un numéro de chambre et d'étage ». C'est une forme d' « hébergement à taille humaine »⁸ par opposition aux hôtels.

12 Cette forme d'hébergement n'est pas figée. Les structures évoluent dans les prestations qu'elles offrent.

Une forme d'hébergement en évolution

13 Cet hébergement chez l'habitant tend également à évoluer dans sa conception, notamment pour les établissements les plus récents ou ceux ayant bénéficié d'aides financières du Territoire ou de l'État. Ces derniers tendent à se standardiser et à ressembler à des hôtels de standing en miniature tout en conservant un aspect convivial grâce à la taille plus petite de l'établissement. La présence d'une piscine ou d'un niveau de prestations comparables à celle des hôtels (décoration, entretien, etc.) est de plus en plus fréquente. Effectivement, les hôtels de grand tourisme (assimilés 4 étoiles et plus) appartiennent généralement à de grandes chaînes hôtelières internationales et adoptent le fonctionnement des resorts. Ils se ressemblent dans leur structuration et leur architecture en adoptant cette silhouette mi-terrestre mi-maritime articulée par un ponton desservant des fare sur pilotis. Ces complexes ont l'apparence de « villages » dans la mesure où ils ont une structure éclatée : des espaces de vie en commun au centre, puis très souvent des fare individuels tout autour. Au cœur du complexe hôtelier, se trouve la piscine. Elle constitue un espace de vie majeur dans l'hôtel qui est construit autour d'elle et face au lagon. Le bungalow sur pilotis est devenu un élément incontournable de l'image que se font les touristes de la Polynésie. En systématisant cette structuration en fare lors de la construction d'hôtels, le tourisme a participé à la création du mythe polynésien⁹. Or il semble que les structures d'hébergement « chez l'habitant » les plus récentes reprennent cette image en construisant des fare. Ils ne sont pas sur pilotis mais font très souvent face au lagon ou donnent sur une piscine. Les photographies 1 à 8 (page suivante) nous en montrent quelques exemples. Comme les hôtels, ces nouvelles structures sont réalisées suivant des normes de confort conformes aux standards occidentaux, le risque étant qu'elles reproduisent le modèle d'enclaves décalées avec l'environnement local en terme de modes et rythmes de vie, et s'éloignent de l'image d'accueil à la polynésienne. C'est sans doute un faux problème. Certes, les touristes recherchent la convivialité et le contact avec les populations locales, mais avant tout, ils cherchent un moyen de se loger au meilleur rapport qualité/prix. Plus que la perte d' « authenticité », ils regretteront l'augmentation du coût des prestations.

14 En outre, il serait faux de dire que toutes les pensions de famille ou fare d'hôtes tendent à ressembler à ces hôtels. Certaines structures sont plus rudimentaires... Seules les constructions les plus récentes, qui ont bénéficié des aides territoriales à la construction de bungalows et d'un fare pote, offrent des normes de confort standardisées et participent à l'uniformisation de l'offre. Cette standardisation de l'architecture et cette amélioration de la prestation sont également encouragées par la mise en place d'une classification de l'hébergement chez l'habitant avec l'attribution de tiare¹⁰. Cette classification est en cours d'organisation. Elle semble avoir un peu de mal à se mettre en place car les hébergements les plus anciens ont des difficultés à répondre aux normes et critères requis, et les formalités administratives paraissent lourdes. La quasi-majorité des prestataires rencontrés sur les trois îles ont abandonné le dossier

ou sont en attente. Les seuls cas de pensions déjà classées sont généralement des pensions récentes, de haut niveau, ayant fait l'objet d'aides territoriales qui imposent une structure type répondant à un certain nombre de critères de confort requis pour la classification.

15 Cet hébergement chez l'habitant est multiforme dans les prestations qu'il propose et très hétéroclite dans le niveau de ces prestations, même si une uniformisation de l'offre est souhaitée par les acteurs institutionnels ¹¹ du tourisme en cours. Quelle est en définitive la place de cette forme d'hébergement par rapport à l'hôtellerie « traditionnelle » ?

Une place non négligeable dans l'hébergement touristique polynésien ?

16 Actuellement, en Polynésie française, 268 établissements d'hébergement chez l'habitant sont recensés soit une capacité d'accueil de 3 718 lits. Le tableau 2 montre l'importante implantation de cette forme d'hébergement dans l'archipel de la Société et des Tuamotu.

17 Cette localisation n'est pas surprenante car là se trouvent les îles les plus touristiques, qui connaissent le plus grand nombre d'entrées de touristes, et qui sont les mieux équipées en hébergements et activités mais aussi les mieux desservies en terme de liaisons aériennes. Pour ce qui est des unités (« chambres »), l'hébergement dit « chez l'habitant » représente près de la moitié des unités existant dans l'hôtellerie classée : c'est donc une possibilité de logement qui est loin d'être négligeable à l'échelle de l'offre touristique en Polynésie française.

18 La figure 1 montre l'évolution de la place de l'hébergement « chez l'habitant » dans les nuitées touristiques entre 1986 et 2004.

19 À partir des statistiques données par l'ISPF ¹², la différence entre le nombre total de nuitées touristiques et le nombre de nuitées hôtelières permet d'estimer le nombre de nuitées passées dans un hébergement chez l'habitant. Ce chiffre reste néanmoins très aléatoire car il y a d'autres modes d'hébergement possibles (logement chez des amis ou chez des parents par exemple) qui sont intégrés dans ce résultat. L'hébergement chez l'habitant constitue le tiers des nuitées touristiques « internationales » ¹³. C'est une part non négligeable du total mais en deçà des possibilités en terme de capacité d'accueil. Néanmoins, il faudrait ajouter les nuitées des touristes « locaux » ¹⁴. Ce chiffre n'est pas disponible, mais d'après les enquêtes menées sur le terrain, il semble que la part de ces nuitées « chez l'habitant » sont généralement aussi importantes que celles des touristes venant de l'« extérieur ». Pour ces derniers, elle a augmenté de manière assez régulière sauf entre 1999 et 2001, et reste assez stable. Les nuitées en hôtellerie classée et en hébergement « chez l'habitant » augmentent quasiment au même rythme.

20 Le tableau 3 souligne également la relative stabilité du ratio entre touristes « extérieurs » hébergés à l'hôtel et touristes « extérieurs » hébergés « chez l'habitant », ces derniers représentant environ le cinquième des touristes « extérieurs » en 2004 comme en 1983.

21 Le nombre des touristes hébergés à l'hôtel, comme celui des touristes logés « chez l'habitant » a triplé entre 1983 et 2004. La progression a été néanmoins plus régulière pour l'hébergement « chez l'habitant ». Ces chiffres sont ici encore très aléatoires car, apparemment, eux non plus n'intègrent pas la clientèle locale de l'hébergement « chez l'habitant » pourtant très importante voire majoritaire.

22 Il faut enfin envisager la place de cet hébergement « chez l'habitant » en terme de localisation dans l'espace touristique polynésien.

Un facteur d'expansion de l'espace touristique

23 L'hébergement « chez l'habitant » est un facteur d'expansion de l'espace touristique dans l'espace et dans le temps.

24 À l'échelle de la Polynésie française, l'aspect pionnier de cette forme d'hébergement se lit sur la figure 2. Certaines îles offrent comme seule

- possibilité de logement des structures « chez l'habitant », aucun hôtel n'ayant été implanté. Seules treize îles sur les 118 de la Polynésie française sont équipées d'hôtels : elles sont situées dans les archipels de la Société, des Tuamotu, et des Marquises. La mise en place d'hébergements « chez l'habitant » a ouvert une vingtaine d'îles au tourisme dans les cinq archipels polynésiens et a permis d'étendre l'espace touristique.
- 25 Les figures 3 et 4 soulignent, cette fois-ci à l'échelle d'une île, cet aspect pionnier de l'hébergement chez l'habitant en montrant la répartition des structures. Les hébergements chez l'habitant ont une répartition beaucoup plus diffuse que celle des hôtels. Les hôtels sont situés dans un espace assez réduit. À Tahiti, ils se situent soit en centre-ville à Papeete¹⁵, soit ils s'égrènent sur une portion de côte réduite, comprise entre Punaauia à l'ouest et Arue au nord de l'île. À Moorea, les hôtels sont quasiment tous concentrés sur la côte nord de l'île¹⁶. L'implantation des structures d'hébergement chez l'habitant reprend, comme les hôtels, l'opposition côte au-vent/côte sous-le-vent, et adopte une double logique de diffusion le long du littoral et plus timidement vers l'intérieur de l'île. Ces formes d'hébergement « étendent » donc l'espace touristique et le diversifient en se localisant côté lagon mais aussi côté montagne¹⁷, voire dans les vallées au cœur de l'île. Ces deux dernières localisations sont assez novatrices. Elles ne reposent pas sur les images habituellement utilisées pour vendre la Polynésie française. Les îles hautes semblent avoir ici une carte à jouer pour diversifier l'offre touristique.
- 26 Par ailleurs, les pensions de famille et autres formes d'hébergement « chez l'habitant » jouent également un rôle pionnier dans l'extension de l'espace touristique dans le temps : tel est le cas de Tikehau. Cet atoll connaît un développement touristique récent : 8 pensions de famille se sont ouvertes depuis 1988 (pour la plus ancienne) et un hôtel, le Tikehau Pearl Beach Resort depuis avril 2002. Le développement du tourisme a été initié par l'hébergement « chez l'habitant ». Avant que l'hôtel n'ouvre, il y avait des liaisons aériennes hebdomadaires peu nombreuses (2 à 5). Actuellement, il y a 15 vols par semaine. L'hôtel appartenant au même groupe qu'Air Tahiti, compagnie aérienne polynésienne assurant les vols intérieurs, et Tahiti Nui Travel, la plus grosse agence réceptive polynésienne, cette augmentation du nombre de rotations n'est pas étonnante. Certes, c'est l'arrivée de l'hôtel qui a permis de « dopper » les flux touristiques dans l'île, mais à l'origine ce sont les pensions de famille qui ont été les premières bases de l'accueil touristique. Le tourisme international en Polynésie est un tourisme itinérant dans la mesure où la plupart du temps le touriste ne reste pas à Tahiti, île de transit (présence de l'aéroport international de Faaa), et séjourne d'île en île. L'accessibilité est donc une question fondamentale pour le développement touristique des îles polynésiennes. Dans le cas de Tikehau, l'arrivée du Tikehau Pearl Beach Resort a été synonyme d'une meilleure accessibilité qui a profité aux pensions de famille. Pourtant, les pensions de famille existant avant l'ouverture de l'hôtel n'ont pas vu leur fréquentation exploser car la multiplication des vols hebdomadaires a encouragé de nouvelles pensions de famille à s'ouvrir. Les arrivées augmentent mais se partagent entre des pensions plus nombreuses. Par ailleurs, les pratiques touristiques ont évolué : la plus grande récurrence des vols a souvent permis aux touristes de rester moins longtemps sur place et de visiter d'autres îles. Auparavant, les touristes étaient plus souvent des touristes locaux qui choisissaient de venir passer une semaine sur l'atoll. Depuis l'intensification des liaisons aériennes, il semble que l'île se soit plus ouverte au tourisme international. Les touristes préfèrent rester moins longtemps sur une île et multiplier les îles visitées. C'est d'autant plus vrai que certains vols ne relient pas directement Tikehau à Tahiti mais relient Tikehau à Bora Bora via Rangiroa dans le cadre des billets d'avion « pass ». L'hébergement chez l'habitant n'en reste pas moins l'initiateur du tourisme dans cet atoll.
- 27 L'hébergement « chez l'habitant » dans sa diversité de formes a séduit un nombre croissant de touristes, qu'ils viennent de l'extérieur ou qu'ils résident en Polynésie française, et se révèle

être un facteur d'extension de l'espace touristique, voire un facteur de mise en tourisme des lieux.

Les entrepreneurs privés de l'hébergement « chez l'habitant »

Quelle est la prestation fournie dans cet hébergement dit « chez l'habitant » ?

- 28 L'offre touristique se décompose en trois pôles principaux : l'hébergement, la restauration et les activités. Certaines formes d'hébergement, comme les resorts, intègrent ces trois pôles. Qu'en est-il de l'hébergement « chez l'habitant » ?
- 29 En avril 2004 il y avait 31 prestataires à Tahiti et 35 à Moorea¹⁸. Lors d'une enquête de terrain réalisée sous forme d'entretiens, 22 prestataires ont été rencontrés à Tahiti et 28 à Moorea. Le tableau 4 fait la synthèse de l'offre d'hébergement « chez l'habitant » à Tahiti et Moorea.
- 30 Ce sont les formules d'hébergement sans restauration (ou avec simplement le petit-déjeuner) qui sont les plus répandues : les chambres d'hôtes à Tahiti et les fare d'hôtes à Moorea. Plus de la moitié des prestataires ne proposent aucun repas ou uniquement les petits-déjeuners car ils considèrent que la restauration demande beaucoup de travail, de savoir-faire, et de gestion. Le rapport travail/revenus n'est pas assez intéressant. Ils préfèrent conserver du temps pour une autre activité ou leur vie familiale. La restauration est très souvent proposée par les « hébergeurs » dans les espaces plus isolés. L'absence ou la rareté de magasins, de restaurants, ou de « roulottes »¹⁹ les y contraint. C'est le cas dans les atolls, comme à Tikehau, mais aussi à la presqu'île, notamment pour les pensions accessibles uniquement par la mer ou à pied.
- 31 À l'échelle de l'île, la répartition des types d'hébergements forme des zones bien distinctes. À Tahiti, la plupart des pensions de famille sont concentrées à la presqu'île ou sur la côte ouest où les fare d'hôtes sont également bien représentés. Les chambres d'hôtes se concentrent essentiellement à Papeete et Faaa. À Moorea, il est difficile de déterminer une logique de répartition étant donné que les fare d'hôtes sont répartis un peu partout autour de l'île, et constituent la plupart de l'offre.
- 32 Les prestataires ne proposant aucune activité sont assez nombreux à Tahiti comme à Moorea et correspondent à peu près au tiers d'entre eux. Les activités proposées aux clients sont essentiellement des activités non encadrées. Le prestataire met simplement à disposition gratuitement ou en location des vélos, des canoës, des kayaks, des masques et tubas, etc. Les activités encadrées (tour de l'île, sortie sur le lagon, randonnées, etc.) nécessitent beaucoup de temps et l'acquisition d'un certain nombre d'autorisations et d'assurances. Transporter des touristes pose le même problème. Il faut une licence dont le coût ne rend pas toujours l'opération rentable pour le prestataire. De plus en plus, les prestataires de la presqu'île font ainsi appel à des transporteurs notamment pour les transferts entre l'aéroport et leur site.
- 33 Comme pour la restauration, il existe une répartition bien spécifique des prestations d'activités. À Tahiti, la plupart des hébergements n'organisant aucune activité se situent à Papeete et Faaa tandis que sur la côte ouest et à la presqu'île matériel et activités sont proposés aux clients. À Moorea, il n'y a pas vraiment une répartition notable ; il semble néanmoins que les hébergements chez l'habitant situés côté montagne soient plus enclins à organiser des activités, sans doute pour compenser l'absence du lagon, l'une des « prestations » les plus recherchées par les touristes. En fait, ils sont moins nombreux qu'à Tahiti à organiser des activités, Tahiti qui jouit d'une mauvaise image touristique. De nombreux tours operators réduisent au minimum le temps passé à Tahiti, considérant que l'île est moins intéressante car moins archétypale du mythe polynésien offrant un lagon aux eaux turquoises, des plages de sable blanc bordées de cocotiers, etc. Les professionnels du tourisme de l'île sont donc obligés de déployer plus d'efforts pour attirer et convaincre les touristes du contraire. Moorea se démarque de Tahiti, ce besoin y est sans doute moins sensible.

- 34 La nature des prestations offertes dans les différents sites d'hébergements chez l'habitant est souvent à mettre en relation avec le profil du prestataire.

Quel est le profil des prestataires ?

Une initiative locale...

- 35 Contrairement à certaines idées reçues, le développement de l'hébergement « chez l'habitant » semble être né d'une initiative locale comme le montre le tableau 5. La grande majorité des structures a été ouverte par des Polynésiens.
- 36 Certes, ces chiffres reflètent une situation récente et peuvent occulter le fait que les premiers prestataires à ouvrir ce type d'hébergement ont pu être des *popaa*²⁰ ou des personnes vivant dans une famille « mixte ». Il n'en est rien. En croisant l'origine géographique des différents propriétaires de structures d'hébergement et l'année d'ouverture de celle-ci, il apparaît que l'activité s'est développée grâce à l'esprit d'entreprise local dans la mesure où les plus anciennes structures sont tenues par des Polynésiens, et pour être plus précis des gens originaires de l'île.
- 37 Il semble donc intéressant de comprendre quelles sont les logiques qui ont conduit cette initiative locale.

... source principale ou complémentaire de revenus...

- 38 Ces entrepreneurs locaux du tourisme « chez l'habitant » peuvent être dans des situations très variées. Cette activité peut être l'activité principale du prestataire ou un complément de revenus dans le cadre d'une retraite ou d'une double activité. Un parallèle entre la répartition des types d'hébergements et la figure 5 peut être fait à Tahiti.
- 39 En effet, les hébergements chez l'habitant ne proposant pas de restauration et aucune activité, localisés plutôt à Papeete et Faaa, sont essentiellement mis en œuvre par des prestataires doubles actifs. Leur double activité ne leur permet pas de proposer une prestation touristique complète (hébergement, restauration, activités). La plupart travaillent dans un secteur totalement différent du tourisme (fonction publique, commerce, transports) et trouvent dans cette activité un complément de revenus. Sur la côte ouest, cette activité d'accueil est généralement l'activité principale du prestataire qui dispose de plus de temps pour offrir la restauration qui nécessite une très grande disponibilité. À la presqu'île, les deux cas sont présents. La double activité n'empêche pas la mise en place d'un produit touristique complet car le plus souvent l'activité est gérée avec l'aide de toute la famille. Ces prestataires sont soit retraités soit des doubles actifs dont l'activité principale correspond au secteur administratif, au secteur commercial ou au secteur agricole. Dans ce dernier cas, héberger chez soi des touristes est un complément de revenus et un moyen de trouver des débouchés à la production agricole.
- 40 Les propriétaires d'hébergement chez l'habitant cherchent assez souvent à acquérir de la terre pour éviter de s'approvisionner chez les commerçants ou chez les producteurs de fruits et légumes. Cette aspiration se retrouve également à Moorea.
- 41 À Moorea, l'hébergement chez l'habitant est l'activité principale des deux tiers des prestataires. Moorea vit essentiellement de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. L'absence d'une ville comme à Tahiti réduit de beaucoup les secteurs d'activités et d'emplois, à moins de partir travailler à Papeete. Ouvrir un hébergement « chez l'habitant » peut être un moyen de rester sur son île en trouvant une source de revenus qui s'ajoutera à celles du reste de la famille. Cette conception du revenu familial est fondamentale dans la conception polynésienne de la famille. Le clan est une notion encore assez significative en Polynésie française, même si une occidentalisation des valeurs familiales et l'émergence d'un individualisme s'observent. Le tiers restant des prestataires est constitué de retraités qui trouvent dans l'accueil et le logement de touristes un complément de revenus, une solution pour s'ouvrir vers l'extérieur, voire un moyen de ne pas rompre avec leur ancienne activité dans le tourisme.

- 42 Les prestataires n'ont souvent aucune expérience professionnelle dans le monde du tourisme, et pour beaucoup, cette activité est une reconversion professionnelle. À Moorea, l'expérience professionnelle dans le secteur touristique est néanmoins plus fréquente (36 %) qu'à Tahiti (25 %) car le tourisme est l'un des principaux secteurs d'emploi. L'ancien Club Méditerranée²¹, les hôtels, la restauration, les transports ou tout simplement une structure d'hébergement « chez l'habitant » tenue souvent par un membre de la famille ont pu être une première approche du secteur. Cette absence d'expérience pose problème car la mise en place d'un produit d'hébergement, voire de restauration et d'activités, et la gestion d'une entreprise touristique ne s'improvisent pas. Globalement, l'activité semble plus professionnalisée à Moorea où 43 % des prestataires ont reçu une formation alors qu'à Tahiti ils ne sont que 28 %. Deux raisons peuvent être invoquées. La première revient sur le fait que la proportion des prestataires ayant déjà travaillé dans le secteur touristique est un peu plus élevée. Par ailleurs, les structures d'hébergement chez l'habitant tenues par des popaa sont plus nombreuses à Moorea. Or les deux tiers des prestataires qui ont reçu des formations sont popaa. En outre, une distinction peut être faite entre la formation reçue par les popaa et les Polynésiens. Alors que la plupart des popaa ont eu une formation initiale dans le secteur touristique reçue à l'extérieur du territoire (lycée hôtelier, BTS tourisme, etc.), la formation reçue par la majorité des Polynésiens est une formation courte dispensée par l'AFOMETH²² lors de la mise en place et de la réalisation du projet. Elle porte sur la gestion, les langues étrangères et la cuisine.
- 43 Que cette prestation d'accueil soit l'activité principale ou une source de revenus complémentaires pour l'entrepreneur, il est légitime de s'interroger sur les motivations qui l'ont conduit à mettre en œuvre cette activité.

... à l'origine d'une amélioration des conditions de vie

- 44 Les motivations pour ouvrir un hébergement « chez l'habitant » sont assez diverses. Plus que de simples motivations, ce sont des opportunités ou des situations qui ont mené à l'ouverture de ces structures d'hébergement. Généralement, il y a un ensemble de raisons qui donne naissance à cette activité. Néanmoins, toutes ces raisons sont convergentes et visent à l'amélioration des conditions de vie, en terme de revenus, de qualité du quotidien, d'avenir de la famille, etc.
- 45 Il s'agit au départ pour la majorité des « hébergeurs » d'améliorer leurs revenus. En effet, le coût de la vie en Polynésie française est très élevé et explique la recherche de compléments de revenus pour améliorer son quotidien. L'absence d'un tissu industriel développé et diversifié, une agriculture peu productive et lacunaire rendent la Polynésie très dépendante de l'importation dont les coûts sont alourdis par l'isolement et l'éloignement de cet espace insulaire. Ouvrir une structure d'hébergement « chez l'habitant » est un moyen d'améliorer ses revenus, mais cela nécessite des moyens matériels et financiers. Ce ne sont donc pas des individus aux conditions de vie précaires qui entreprennent cette activité, mais généralement, ceux qui ont déjà un patrimoine leur permettant de mettre en œuvre l'entreprise touristique.
- 46 Se lancer dans l'hébergement « chez l'habitant » peut être également un moyen de trouver un emploi pour des personnes au chômage, en manque de formation, ou arrivées sur le Territoire et ne trouvant pas d'emploi.
- 47 Enfin, cette activité peut être le résultat d'une reconversion professionnelle. Elle n'est pas forcément subie ; elle peut être choisie. Souvent elle est à rapprocher d'une volonté de travailler à son compte et de l'envie de changer de branche d'activité. Cette reconversion est un choix de vie, et derrière ce changement, plus que des raisons économiques, se cachent des raisons personnelles, des stratégies familiales et sociales. À la croisée des raisons économiques et familiales, il y a une volonté de transmettre un capital aux enfants sous la forme d'un complément de revenus ou sous la forme d'une activité qu'ils pourront reprendre à plein temps si jamais ils étaient sans emploi, en instaurant une sorte de « reproduction familiale » : en effet, un certain nombre d'« hébergeurs » ont repris une structure d'hébergement mise en place par leur parents ou par un membre de la famille.

- 48 D'autres situations peuvent être classées dans des motivations d'ordre purement personnel et familial. Beaucoup de prestataires veulent valoriser le patrimoine familial en ouvrant une pension de famille, une chambre d'hôtes, un camping, etc. En effet, se lancer dans ce type d'activité implique souvent de faire des travaux dans son habitation ou de construire en profitant d'incitations et d'aides financières des pouvoirs publics qui voient dans cette activité un moyen de développer l'emploi et de fixer la population et donc d'éviter les migrations vers Papeete. Dans les îles, ouvrir une pension de famille grâce aux aides du FEI (Fonds d'Entraide des Îles) est souvent le moyen de construire sa maison. D'ailleurs, il n'est pas rare qu'à la fin du temps d'exploitation obligatoire, la pension ferme. Le départ des enfants de la maison familiale peut être un événement catalyseur pour l'ouverture de la structure d'accueil. C'est à la fois un moyen d'exploiter une partie de la maison, chambres ou fare, laissés vides et de conserver une vie et un lien sociaux.
- 49 Pour les prestataires de la presqu'île et de la côte ouest, à Tahiti, se lancer dans cette activité a été un moyen d'avoir un rythme de vie plus agréable en évitant de partir travailler à Papeete et de subir les embouteillages matinaux. La circulation sur l'île de Tahiti est un problème majeur. Les habitants de la presqu'île ou de la côte ouest travaillant à Papeete sont astreints à des trajets quotidiens longs et pénibles qui ont un coût financier (gaspillage de carburant dans les embouteillages) et sanitaire (départ très tôt de leur domicile pour éviter l'engorgement de la circulation).
- 50 Finalement, les prestataires ont très peu évoqué l'envie de faire partager leur culture et la vie polynésienne. Par contre, et ce notamment à Tahiti, il y a une envie de rencontrer des gens, de tisser des liens avec des touristes locaux mais surtout avec des touristes venus de l'étranger ou de la métropole, et de faire « le tour du monde en restant chez eux et [découvrir] des gens de pays très différents avec des cultures différentes »²³. Un échange semble se mettre en place. Certains évoquent une dimension humaine à cette activité dans la mesure où avec certains clients se tisse une relation plus amicale que mercantile débouchant sur une correspondance voire une visite dans le pays d'origine.
- 51 L'amélioration des conditions de vie semble se faire dans une dynamique très « opportuniste ». En effet, les prestataires ont le sentiment d'exploiter un filon répondant à une demande de la part de la clientèle pour trouver une alternative de logement moins chère et plus conviviale que l'hébergement dans les hôtels. Dans l'histoire de la mise en place des structures d'hébergement, à plusieurs reprises, ce sont des amis ou des connaissances qui ont incité le prestataire à ouvrir une structure. À Moorea, il s'agit pour la plupart de « mettre en valeur les ressources de l'île », dans la mesure où l'île offre des paysages, des sites qui attirent les touristes.

... gérée à l'échelle individuelle ou familiale ?

- 52 Dans d'autres destinations, les activités d'accueil « chez l'habitant » sont souvent une activité féminine, permettant à la femme de trouver sa place au sein du foyer (Blondy, 1999). La femme est souvent présentée comme le symbole de la tradition d'accueil polynésienne. L'hébergement « chez l'habitant » s'appuyant sur cette image, une question émerge : est-ce l'apanage des femmes de se lancer dans cette activité ? D'après l'enquête menée, la réponse est affirmative puisque l'initiative et la mise en place du projet reviennent à une femme dans 62 % des structures à Tahiti et 57 % à Moorea. En fait, ces résultats sont à manier avec beaucoup de précautions. Si à l'origine du projet il y a un individu qui en est le porteur, très souvent la gestion de l'affaire par la suite se fait à l'échelle familiale, même si ce n'est pas systématique.
- 53 En effet, même si le plus souvent il y a un responsable bien identifié, tous les membres de la famille ou au moins le conjoint aident à la gestion de cette activité d'accueil. Cela semble assez logique dans la mesure où cette activité interfère sur la vie de famille ou le lieu de vie familial. Il y a d'ailleurs souvent une répartition des tâches entre les conjoints ou entre les membres de la famille.

- 54 Quand il n'y a qu'un seul individu à s'occuper de la structure, soit il est célibataire, soit il s'agit d'hébergement « sec » ne nécessitant pas un investissement aussi important que dans le cas des structures où la restauration et/ou des activités sont proposées.
- 55 En outre, il est intéressant de voir que dans près de la moitié des cas la gestion dépasse l'échelle de la famille. En effet, il y a recours à du personnel extérieur à la famille proche, notamment pour toutes les tâches d'entretien des unités de logement et du jardin.
- 56 La mise en place d'une activité d'hébergement « chez l'habitant » peut renforcer les réseaux sociaux voire familiaux existant à l'échelle de l'île ou entre les îles. En effet, quand un propriétaire est complet, il aiguille la clientèle généralement vers des prestataires qu'il connaît – et notamment la famille quand celle-ci tient aussi une structure d'hébergement. Le réseau familial ou social est également utilisé par les prestataires quand les clients demandent de l'information sur les activités (randonnées, sorties sur le lagon, etc.). Certains « hébergeurs » n'organisent pas d'activités car ils délèguent cette tâche à un membre de la famille qui en fait son activité professionnelle ou une activité secondaire. De même, il n'est pas rare que les touristes internationaux en arrivant à Tahiti demandent de l'aide pour constituer leur itinéraire dans les îles. Certains prestataires travaillent en réseau et s'entraident. Cela reste très ponctuel dans la mesure où les niveaux de prestations sont très variables, et il existe parfois une concurrence. Les propriétaires qui travaillent ensemble ont des affinités familiales ou amicales et proposent des produits équivalents pour pouvoir satisfaire leur clientèle. Dans les cas les plus aboutis de fonctionnement en réseau familial, un réseau de pensions de famille dans différentes îles a pu être constitué. Ces pensions utilisent pour la commercialisation un site Internet commun.
- 57 Néanmoins, ce fonctionnement en réseau reste encore très informel. Il n'existe pas de vente par exemple de package ou de circuit entre les îles organisé directement par les prestataires. Une amorce existe cependant avec l'initiative d'Air Tahiti et sa formule « Séjour dans les îles » où transport et nuitées sont vendus pour une île ou une combinaison d'îles.
- 58 Le profil des prestataires, comme les types d'hébergements « chez l'habitant », sont assez hétéroclites. Néanmoins, il s'agit souvent d'une activité principale initiée par des locaux, et notamment par des femmes pour augmenter les revenus familiaux et valoriser le patrimoine familial. Cette activité se gère à l'échelle familiale. Très souvent, c'est une découverte dans la mesure où elle n'est précédée que très rarement d'une expérience professionnelle dans le secteur du tourisme. Si le prestataire est un acteur incontournable de l'hébergement « chez l'habitant », il ne saurait se passer de l'existence d'un autre acteur tout aussi indispensable : le client.

L'hébergement dit « chez l'habitant » : une clientèle « internationale » ou « locale » ?

- 59 Il est sans doute préférable de parler de clients ou de clientèle plutôt que de touristes. En effet, au fil des entretiens réalisés auprès des prestataires, il est apparu que cette forme d'hébergement n'est pas uniquement utilisée par des touristes. Le profil de la clientèle est très varié : certes, les touristes internationaux et les touristes métropolitains sont facilement identifiables comme tels, mais il existe des clients dont le profil est plus difficilement identifiable. À la manière du groupe de recherche MIT (2003), le tableau 6 nous permet d'essayer de déterminer le profil touristique ou non touristique de leur clientèle à travers l'analyse des pratiques des clients en identifiant cinq critères : « Le premier de ces critères distingue les mobilités, selon qu'elles relèvent d'un choix d'une obligation, qu'elle soit sociale ou biologique. Le second critère différencie les pratiques qui s'exercent de façon habituelle ou routinière dans le temps et les lieux du quotidien, de celles qui s'exercent de façon plus occasionnelle dans le temps et les lieux du hors quotidien. Les deux critères [suivants] (le proche ou le lointain, le familier ou [l'étranger]) expriment les qualités du lieu au regard

des rapports que l'on entretient avec lui, au moment où s'exerce la mobilité. Le proche ou le lointain exprime la plus ou moins grande distance physique, mais surtout culturelle ou historique avec le lieu. La notion de familiarité renvoie à une fréquentation plus ou moins régulière du lieu et la possibilité ou non d'y être introduit par des amis ou de la famille. La notion d'exotisme exprime, quant à elle, les différences paysagères, culturelles avec le lieu du quotidien. » (MIT, 2003)

60 La clientèle touristique est marquée par de grands groupes de touristes : les touristes dits « internationaux », c'est-à-dire tous les touristes étrangers mais aussi métropolitains vivant en dehors du Territoire polynésien, et les touristes dits « locaux », à savoir l'ensemble des touristes vivant ou résidant sur le Territoire, qu'ils soient d'origine polynésienne ou métropolitaine ou étrangère. Le reste de la clientèle ne fait pas vraiment partie du profil touristique et ne sera donc pas étudié dans le cadre de cette réflexion²⁴. Nous nous focaliserons sur l'hébergement dit « chez l'habitant » comme pratique de tourisme international et de tourisme local. Il n'existe pas de statistiques précises sur la clientèle, les organismes territoriaux n'en produisant pas, et les prestataires n'ont pu donner que des estimations. Ces données sont donc approximatives. Les prestataires ne tiennent pas de comptes sur l'origine de leur clientèle. La connaissance de leurs clients n'est qu'informelle à travers les discussions qu'ils peuvent avoir avec eux ; néanmoins, le recoupement des données entre toutes les pensions laisse à penser qu'elles sont fiables.

61 Cette forme d'hébergement attire des clientèles d'origines géographiques différentes mais on s'aperçoit que les différents profils ne fréquentent pas les mêmes pensions. En effet, l'observation de la figure 6 montre pour Tahiti et Moorea une répartition des types de touristes dans les différents sites d'hébergement « chez l'habitant » très particulière : les touristes locaux et les touristes internationaux semblent ne pas fréquenter les mêmes lieux.

Tourisme international et tourisme local : des espaces touristiques différenciés à Tahiti

62 À Tahiti, dans la presqu'île, les pensions de famille accueillent majoritairement des touristes locaux (entre 50 et 80 %), qui sont généralement des habitants de Papeete et des communes voisines du nord-ouest de l'île. La plupart sont des popaa, résidents militaires ou enseignants qui viennent passer un (long) week-end ou une semaine de vacances à la presqu'île. L'accessibilité moins bonne de cette partie de l'île ne les dérange pas dans la mesure où ce sont des populations résidentes motorisées qui peuvent s'affranchir de la nécessité des liaisons irrégulières et peu nombreuses en transport en commun ou du coût élevé d'un taxi. Par ailleurs, à l'échelle de la Polynésie française cette destination est intéressante. Elle ne nécessite pas un accès par mer ou par voie aérienne et reste donc plus accessible en terme de coût. La presqu'île, enfin, a l'avantage d'« être proche et lointaine à la fois ». Elle est proche car elle est à une cinquantaine de kilomètres en voiture, mais lointaine car très différente en terme de paysages et de rythme de vie par rapport au nord-ouest de l'île qui a connu une très forte urbanisation et une occidentalisation des modes de vie. Les touristes résidents rencontrés s'accordent souvent à dire qu'« à la presqu'île, [ils sont] loin du travail, des embouteillages quotidiens, de la pollution, [ils retrouvent] la douceur de vivre polynésienne, les gens sont plus ouverts, moins stressés ». « La presqu'île, c'est un peu de la Polynésie d'autrefois, elle a un peu échappé comme certaines îles plus éloignée à la vie moderne, [ils y rencontrent] plus facilement des locaux et découvrent plus facilement les coutumes polynésiennes. » Sans doute faut-il ici, modérer ces propos, il est évident que les modes de vie sont très proches entre Tahiti nui et Tahiti iti²⁵, mais les résidents sont dans un hors quotidien qui leur permet certainement d'être plus réceptif à leur entourage et à l'altérité. Enfin, dans la presqu'île, les touristes dits internationaux sont généralement des métropolitains dont une bonne part a eu l'idée de s'y rendre grâce à la famille ou des amis vivant en Polynésie.

- 63 En effet, Tahiti iti est souvent assez « oubliée » par les touristes internationaux, notamment anglo-saxons sauf le sud de Tahiti iti où les surfeurs sont attirés par l'un des spots de surf les plus prestigieux, Teahupoo. De manière plus générale, l'île de Tahiti est une île de transit pour les touristes internationaux qui arrivent à l'aéroport international de Faaa : selon l'heure d'arrivée de la liaison internationale et selon le mode de voyage adopté (voyage organisé par une agence au préalable, voyage non organisé, visite chez des parents ou des amis), soit dès leur arrivée, ils reprennent l'avion pour partir dans les îles, soit ils passent une nuit ou quelques jours avant de partir découvrir d'autres îles, le tourisme en Polynésie étant un tourisme itinérant²⁶.
- 64 L'hébergement « chez l'habitant » est à la presque île une forme d'hébergement de séjour : la figure 7 le montre. En moyenne, les clients y passent plus de 5 nuits. La durée moyenne de séjour baisse quand les prestataires accueillent beaucoup de résidents pour le week-end. Les pensions de famille ou autres formes d'hébergement « chez l'habitant » de ce secteur ont une clientèle fidélisée qui revient tous les ans, voire plusieurs fois par an.
- 65 Sur la côte ouest, dans les communes de Punaauia, Paea et Papara, la clientèle internationale est majoritaire à quelques exceptions près. Cette partie de l'île est plus proche de Papeete et des infrastructures de transports permettant de partir dans les îles (aéroport de Faaa et quai des ferries à Papeete) et de se déplacer plus facilement (lignes de bus plus ou moins régulières). Le profil des touristes internationaux est plus varié : les touristes venant de la métropole sont toujours majoritaires mais des touristes européens, américains, australiens, néo-zélandais, voire japonais sont également présents. Ces touristes restent généralement quelques jours à l'aller et/ou au retour d'un itinéraire dans les îles : il s'agit d'un hébergement de courts séjours compris généralement entre 2 et 5 nuits. Les touristes d'origine métropolitaine font un séjour en Polynésie française souvent plus long que les touristes d'autre nationalité, notamment ceux qui viennent pour visiter des amis ou des parents qui n'ont pas la possibilité de les loger chez eux. Les métropolitains optent pour l'hébergement « chez l'habitant » car il n'y a pas de barrière linguistique pouvant freiner les touristes anglophones ou japonais et c'est une formule moins onéreuse. Il semble que ce soit un choix stratégique. Ils préfèrent réduire le budget logement au profit du budget activités et visites des îles. En effet, les touristes d'origine métropolitaine et de manière plus générale européenne (notamment les touristes italiens férus de plongée) visitent souvent un plus grand nombre d'îles, notamment dans les Tuamotu. Les touristes d'autre nationalité, dont les Américains et les Japonais, se limitent souvent à Bora Bora et Moorea, Tahiti n'étant qu'un espace de transit.
- 66 Les touristes locaux peuvent fréquenter les hébergements « chez l'habitant » de la côte ouest mais seulement ceux localisés sur la commune de Papara, plus éloignés de la zone urbanisée de Papeete. Ils peuvent commencer à trouver des conditions similaires à celle de la presque île. Il existe une clientèle locale composée de gens résidant dans les îles qui optent pour l'hébergement « chez l'habitant » car ils n'ont pas de famille ou d'amis pouvant les loger à l'aller ou au retour d'un voyage à l'extérieur du territoire polynésien, lors d'un séjour à Tahiti pour faire du shopping, pour le travail, pour une raison de santé, etc. Certains de ces habitants des îles peuvent être en vacances sur Tahiti, mais c'est plus rare.
- 67 À Papeete et Faaa, la grande majorité des prestataires rencontrés possède une clientèle essentiellement internationale, sauf dans quelques cas où la clientèle se partage entre internationaux et locaux. Pour la clientèle locale, il s'agit surtout de clients des îles comme sur la côte ouest à Punaauia. Le choix se porte sur Papeete et Faaa pour être au plus près des services ou dans des secteurs bien irrigués en terme de transports. En effet, se superposent le réseau des bus et celui des trucks qui ne subsistent plus que dans l'aire urbaine jusqu'au centre de Faaa.
- 68 À côté de la clientèle locale, la clientèle internationale est ici un peu moins métropolitaine. Les Anglo-Saxons sont plus nombreux. Cela s'explique en partie par le type d'hébergement « chez

l'habitant » qui est dans certains cas assez différent en terme de niveau de prestations. Certains prestataires ont opté plus facilement pour les dortoirs ou les chambres collectives et ciblent ainsi une clientèle de backpackers. Il s'agit souvent d'un hébergement « sec » sans prestations annexes, permettant d'organiser son transit vers d'autres îles ou de se loger à moindre frais.

69 L'hébergement « chez l'habitant » est ici un hébergement de transit. La durée moyenne de séjour est très basse souvent limitée à une ou deux nuits. La clientèle locale « en affaires » sur Tahiti ou la clientèle en recherche d'un domicile peut rester parfois beaucoup plus longtemps mais elle ne relève pas de pratiques touristiques.

70 À Moorea, les logiques de répartition des types de profils ne permettent pas de différencier comme à Tahiti des espaces du tourisme international et des espaces du tourisme local ou domestique. Il y a une interpénétration spatiale des deux types de pratiques.

À Moorea, l'interpénétration spatiale des pratiques touristiques locales et internationales

71 La clientèle a un profil plus touristique. Il n'y a pas, ou peu, de clients locaux en « affaires » sur l'île comme à Tahiti, il s'agit essentiellement de clients qui ont des pratiques touristiques, voire de loisirs.

72 Ces touristes locaux sont nombreux également. Néanmoins leur présence est peut-être plus diffuse sur toute l'île. Cette répartition peut s'expliquer également par leur relative liberté en terme de déplacement par rapport aux touristes internationaux qui sont plus présents dans la zone nord de l'île, principale zone touristique. En effet, l'île de Moorea souffre d'un manque de transports en commun terrestres. Les trucks, modes de transports en commun locaux, sont peu nombreux à desservir l'île et passent à des heures plus ou moins régulières. Les touristes locaux qui se rendent à Moorea peuvent emprunter le ferry et embarquer leur véhicule personnel pour se déplacer dans l'île. Ces touristes locaux ont très souvent le même profil qu'à Tahiti. Moorea est un lieu de tourisme local mais également un lieu de loisirs surtout à Teavaro, avec la plage publique de Temae et la plage du Sofitel Ia'Ora, très largement fréquentée par les résidents de Tahiti polynésiens ou d'origine métropolitaine faisant l'aller-retour sur la journée avec le ferry. Ces pratiques de loisirs et ces pratiques touristiques des locaux sont peut-être à l'origine d'une progression de l'urbanisation. En effet, Moorea et la côte est de l'île en particulier, connaissent une multiplication des constructions. À Teavaro, les versants de la montagne sont en cours de terrassement pour accueillir des maisons. Tout autour de l'île le semis des habitations a tendance à s'étoffer. Il n'est pas rare que d'anciens résidents de Tahiti viennent s'installer à Moorea et les liaisons par le ferry permettent des mouvements pendulaires entre Moorea et Papeete, Moorea devenant une banlieue « touristique » de Papeete qui reste le principal pôle d'emplois et de services. Ces anciens résidents ont souvent fait le choix de la qualité de vie : le calcul du temps passé dans les embouteillages à Tahiti pour accéder à Papeete reste généralement inférieur à celui d'une traversée entre Moorea et Tahiti.

73 Les touristes internationaux fréquentent plutôt les hébergements « chez l'habitant » de la côte nord de l'île qui correspond à l'espace touristique le plus dense, où l'on trouve les plus beaux sites de plages, les grands hôtels, les activités, etc. Il existe néanmoins des exceptions au sud de Haapiti en face de la passe de Matauvau et à Afareaitu. Trois types de facteurs peuvent expliquer cette présence : d'abord la passe de Matauvau est un des principaux spots de surf de l'île. Dans ce secteur, l'hébergement « chez l'habitant » peut prendre la forme de dortoirs et de camping qui séduisent les surfeurs ou backpackers dont le budget est souvent réduit. Enfin, à Afareaitu, la structure d'hébergement « chez l'habitant », à l'origine, fut le premier hôtel de l'île il y a plus d'un siècle : il est donc très connu. L'ancienne propriétaire y a même mis en place une sorte de petit musée. La pension a gardé une partie des meubles d'origine et sa décoration d'époque coloniale. Cette pension de famille est également relativement proche de l'embarcadère des ferries de Vaiare et donc facile d'accès.

- 74 À Moorea, l'hébergement « chez l'habitant » est un hébergement de « séjour ». En effet, les touristes, qu'ils soient locaux ou internationaux, passent en moyenne entre deux et cinq nuits voire plus de cinq nuits. C'est assez long pour la Polynésie. En fait, Moorea est une île très vendue. Avec Bora Bora, ce sont généralement des îles très prisées pour des raisons un peu différentes. Si Bora Bora fait partie du mythe et a bénéficié de l'effet « Seconde Guerre mondiale »²⁷, Moorea cumule les atouts. Moorea, « l'île sœur » de Tahiti, a l'avantage d'être très proche de Tahiti. À environ quinze kilomètres, elle offre plusieurs moyens d'accès : entre une demi-heure et une heure de ferry ou une poignée de minutes en avion. Les liaisons sont assez nombreuses au cours de la journée et le coût de ces différents modes de transport assez modéré. Cette accessibilité de Moorea dans cet espace archipélagique polynésien immense classe en bonne place l'île par rapport aux autres. Il est donc très rare que les séjours vendus par les tours operators ne lui consacrent pas une large place. Les voyages « à petit budget » focalisent donc souvent sur Moorea, plus proche. De même, les Américains ou les Japonais, ayant souvent moins de jours de vacances annuels, font des voyages en Polynésie d'une durée souvent inférieure à celle des Européens, et se limitent souvent à Bora Bora et Moorea. Moorea a ensuite l'avantage d'arborez parmi les plus beaux et les plus différenciés paysages de la Polynésie française : le lagon arborant toute la palette des bleus, les plages de sable blanc s'égrainant autour de l'île, la montagne offrant quelques sentiers de randonnées, et des points de vue panoramiques très appréciés des touristes, les majestueuses baies de Cook et d'Opunohu offrant un paysage différent. Les touristes rencontrés ont souvent émis l'idée que Moorea était un concentré de tout ce qu'ils avaient vu dans les autres îles. De plus, malgré son développement, l'urbanisation reste encore localisée et n'a pas entraîné une « bétonnisation » du paysage.
- 75 À Tahiti comme à Moorea, la clientèle composée de résidents popaa est une clientèle assez jeune (trentaine ou quarantaine d'années) qui vient généralement en famille ou entre amis. Pour la clientèle internationale, il y a plusieurs cas. Les touristes sont souvent soit des personnes proches de la retraite ou à la retraite qui se déplacent plutôt en couple, soit de jeunes couples, souvent en voyage de noces. Généralement, la Polynésie constitue le voyage d'une vie. L'éloignement, l'isolement et le coût du voyage sont autant d'obstacles à la fidélisation de la clientèle internationale. Dans le cas de l'hébergement « chez l'habitant », c'est un peu différent. Les prestataires ont parfois quelques « habitués » notamment des métropolitains retraités qui viennent passer un ou deux mois en Polynésie, ou des parents de résidents en visite pour plusieurs semaines.
- 76 Les motivations des touristes sont les mêmes qu'à Tahiti : coût de la prestation, recherche de la convivialité. Cette convivialité naît de la rencontre avec les prestataires mais aussi entre clients. Il semble qu'il n'est pas rare que les touristes, notamment internationaux, se retrouvent lors de leur périple dans les îles, ou organisent la fin de leur voyage avec des personnes rencontrées en hébergement chez l'habitant notamment à Tahiti au début de leur séjour. La découverte de la vie polynésienne peut être une motivation des clients mais elle n'est pas systématique. Certains clients assaillent de questions les prestataires sur la culture, le quotidien, les modes de vie, la cuisine de Polynésie. D'autres ne posent que très peu de questions. La possibilité de réduire le budget logement au profit des activités reste l'élément fondamental dans le choix des clients pour ce type d'hébergement. Il faut cependant nuancer ce propos car certaines pensions offrent des prestations assez élevées et adoptent une tarification proche des hôtels.
- 77 L'étude de l'hébergement « chez l'habitant » à Tahiti et Moorea a permis de souligner deux réalités du système touristique polynésien.
- 78 La Polynésie française est souvent analysée comme lieu de pratiques de tourisme international. Or, cette forme d'hébergement permet de mettre en évidence les pratiques touristiques domestiques souvent oubliées.

79 Par ailleurs, il semble que cette forme d'hébergement est loin d'être négligeable en terme de capacité d'accueil. L'impact économique et social²⁸ est également à prendre en compte. Cette activité peut être un complément de revenus ou une activité professionnelle principale. Le développement de cette forme d'hébergement serait donc un outil de développement local, notamment dans les atolls où l'emploi fait cruellement défaut, évitant les déplacements de population vers Papeete, principal pôle d'emploi.

Bibliographie

Bachimon P., 1996. – De l'Eden au paradis touristique, Tahiti dans la géographie des espaces paradisiaques. – In : Le Bourdieu P., Jost C. et Angleviel F. (dirs). *Géo-Pacifique des espaces français*. Nouméa : C.T.R.D.P. et Géopacifique, p. 163-176.

Benjamin D. et Godard H., 1999. – *Les outre-mers français, des espaces en mutation*. Paris : Géophrys, 267 p.

Blondy C., 1999. – *Les enjeux de l'agrotourisme dans les Baronnies et le Haut-Adour : aspects sociaux, économiques et territoriaux*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 217 p. (TER, Maîtrise de Géographie, sous la direction de François Bart)

Blondy C., 2002. – *Tourisme, développement local et représentations en Polynésie française : vers une nécessaire diversification de l'image touristique ?* Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, 216 p. (DEA de Géographie, sous la direction de François Bart et Guy Di Meo)

Dewailly J.-M. et Flament E., 1993. – *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : SEDES, 287 p. (Coll. « Dossiers des images économiques du monde »)

Doumenge J.-P., 2000. – *L'outre-mer français*. Paris : Armand Colin, 224 p.

Gay J.-C., 1994. – Le tourisme en Polynésie française. *Annales de géographie*, Paris, vol. 103, n° 577, p. 276-292.

Gay J.-C., 2003. – *L'outre-mer français, un espace singulier*. Paris : Belin, 222 p. (Collection Belin sup. géographie)

Institut d'Émission d'Outre-Mer, Paris, 2000. – *La Polynésie française en 2000*. Paris : IEOM, 192 p.

Institut de la Statistique de Polynésie Française, Papeete, 2001. – Le tourisme en Polynésie française, monographie, années 1995-1999. *Regards*, Papeete, n° 8, 151 p.

Laboratoire Mobilité, Itinéraire et Territoires, Paris, 1997. – Une approche géographique du tourisme. *L'espace géographique*, Paris, n° 2, p. 193-204.

Laboratoire Mobilité, Itinéraire et Territoires, Paris, 2002. – *Tourisme 1. Lieux communs*. Paris : Belin, 320 p.

Laboratoire Mobilité, Itinéraire et Territoires, Paris, 2003. – *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 304 p. (Collection Belin sup. géographie)

Vigneron E., 1998. – Les territoires français du Pacifique. – In : *La France dans ses régions*. Paris : SEDES, p. 289-307.

Violier P., 1999. – *L'espace local et les acteurs du tourisme*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 177 p. (Coll. « Espace et territoires »)

Notes

1Pourtant les îles hautes d'origine volcanique offrent bien souvent en réalité des plages de sable noir.

2Vahine signifie femme en langue tahitienne.

3Fare signifie bungalow, maison en langue tahitienne.

4Le resort est un complexe hôtelier intégré proposant à sa clientèle les trois éléments de tout produit touristique – hébergement, restauration et activités de loisirs –, mais aussi des services (boutiques, coiffure par exemple).

5Ukulélé : instrument de musique à cordes.

6Cette prestation est souvent identique dans toutes les destinations tropicales, et n'est finalement pas spécifique aux lieux.

7Fédération regroupant une partie des prestataires d'hébergement chez l'habitant en Polynésie

8Propos recueillis lors d'entretiens de terrain en 2004.

9Cf. Analyse de la structuration des hôtels dans Blondy C., 2002.

10Le tiare est la fleur emblématique de la Polynésie française, ce qui explique son utilisation dans le classement des structures d'hébergement à la place d'étoiles.

11Par acteurs institutionnels, il faut ici comprendre le ministère du tourisme, le service du tourisme et la GIE TAHITI Manava.

12Institut de la Statistique de Polynésie Française.

13Ce terme est utilisé par commodité mais il intègre les touristes d'origine métropolitaine et ceux venus de Nouvelle-Calédonie qui ne sont pas des touristes internationaux, mais seulement des touristes ne résidant pas sur le territoire.

14Les touristes « locaux » étant compris au sens de touristes résidant en Polynésie française.

15Il s'agit ici d'hôtels de tourisme (assimilés 2 ou 3 étoiles, car il n'existe pas en Polynésie française un classement par étoiles véritable) et d'établissements non classés. Ils adoptent une architecture très occidentale et accueillent plutôt des gens de passage (touristes en transit vers les îles, gens des îles en affaires ou en séjour sur Tahiti). Il s'agit généralement d'hôtels tenus par des « locaux ».

16Ces hôtels de bord de lagon sont presque tous des resorts ou des hôtels de grand tourisme.

17Ces deux possibilités déterminent la position de l'établissement par rapport à la route de ceinture de l'île longeant le lagon.

18Un recensement a été mis en place à partir des listes et des guides distribués par l'Office du Tourisme, l'annuaire téléphonique et un repérage sur le terrain grâce aux pancartes publicitaires indiquant un hébergement « chez l'habitant ». D'autres prestataires pratiquent l'accueil sans aucune déclaration officielle et sont assez difficiles à rencontrer car généralement ils ne font pas de publicité et travaillent grâce au bouche-à-oreille, de manière très ponctuelle. C'est le cas par exemple à la presqu'île, lors des compétitions de surf à Teahupoo.

19Les « roulottes » sont des restaurants ambulants regroupés sur des places publiques (place Vaiare, place Taone) ou situés sur le bord des routes.

20Popaa en tahitien signifie l'homme blanc.

21Le Club Med à Haapiti, fermé depuis 2001, employait directement environ 150 personnes et faisait vivre environ 600 personnes (soit 1/10 de la population active de l'île).

22AFOMETH : Association de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie.

23Propos recueillis lors d'une enquête de terrain réalisée en 2004.

24Une étude plus complète de la clientèle de l'hébergement dit « chez l'habitant » sera donnée dans la thèse de doctorat de l'auteur.

25Il s'agit des deux parties composant l'île de Tahiti : Tahiti iti correspond à la presqu'île.

26Les touristes visitent généralement plusieurs îles : Moorea et Bora Bora puis éventuellement d'autres îles de l'archipel de la Société, des Tuamotu comme Rangiroa, Tikehau, Fakarava, et plus rarement les archipels des Marquises et des Australes, etc.

27Les Américains ont fait de Bora Bora une base arrière pendant la Seconde Guerre mondiale. L'île est un peu un lieu de mémoire, incontournable lors d'un voyage en Polynésie française.

28Cet impact sera plus détaillé dans la thèse de doctorat de l'auteur.

Pour citer cet article

Référence électronique

Caroline Blondy, « Le tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 230 | Avril-Juin 2005, mis en ligne le 01 avril 2008. URL : <http://com.revues.org/index243.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé / Abstract

L'hébergement « chez l'habitant » en Polynésie française est une forme de logement touristique non négligeable en terme de capacité d'accueil et de nuitées touristiques. L'analyse des acteurs privés de l'hébergement « chez l'habitant » montre que cette forme d'hébergement peut être un outil de développement local, et met en évidence que la Polynésie française n'est pas seulement une destination touristique internationale mais aussi un lieu de pratiques touristiques domestiques.

Mots clés : tourisme, Tahiti, îles de la Société, Polynésie française, développement local, Moorea

Accommodation with local inhabitants in the hosting capacity in Tahiti and Moorea, Society Islands, French Polynesia. Accommodation with local inhabitants is a remarkable aspect of French Polynesia, in terms of hosting capacity and the number of reserved nights. An analysis of homeowners and tourists shows that this kind of accommodation can be a means of local development and that French Polynesia is not only an international tourist destination but also a place where domestic tourism plays an important role.

Keywords : local development, French Polynesia, accommodation with local inhabitants, tourism, Society Islands